

NOHTEO
Société à responsabilité limitée
au capital de 80 000 euros
Siège social : 44B RUE DE LA LEVEE DES DONS
44119 TREILLIERES
809 917 479 RCS NANTES

PROCÈS-VERBAL DE LA DÉCISION
DE LA GÉRANCE
DU 27 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 27 novembre,
Au siège social,

Le soussigné Laurent MURCIA, gérant de la Société NOHTEO, société à responsabilité limitée au capital de 80 000 euros, divisé en 800 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout endroit du territoire français par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par la prochaine décision de l'Associé Unique ou d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales,

Décide :

- de transférer le siège social du 44B RUE DE LA LEVEE DES DONS, 44119 TREILLIERES au 3 Impasse Sirius ZI VEGA 44470 CARQUEFOU à compter du 1^{er} décembre 2025 et ce sous réserve de la ratification de cette décision par la prochaine décision de l'Associé Unique,
- et de modifier, sous la même réserve, l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 3 Impasse Sirius ZI VEGA 44470 CARQUEFOU."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Laurent MURCIA
Gérant

